



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **22 janvier 2018**

Délibération n° 2018-2583

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : GIVORS

objet : Requalification de la rue du Moulin Tranche 2 - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Abadie

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 2 janvier 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 24 janvier 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havar, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Sannino), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Berra (pouvoir à M. Guillard), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Gachet (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Piantoni.

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot, Passi.

**Conseil du 22 janvier 2018****Délibération n° 2018-2583**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Givors

objet : **Requalification de la rue du Moulin Tranche 2 - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 4 janvier 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Le projet de requalification de la rue du Moulin (tranche 2) à Givors est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole du 6 juillet 2015. La présente demande concerne une individualisation totale d'autorisation de programme afin de prendre en charge les travaux d'aménagement.

La rue du Moulin se situe sur la Commune de Givors. Une première partie de la rue a été réhabilitée lors du mandat précédent. Le projet inscrit à la PPI concerne une deuxième tranche de travaux à réaliser sur cette voie entre la rue Victor Hugo et le deuxième passage sous la voie ferrée.

Cette voie ne présente pas une offre de stationnement organisée ce qui provoque des difficultés de circulation sur sa partie ouest. La voirie est également fortement dégradée.

**II - Projet**

Le projet prévoit la construction de deux trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, la création de places de stationnement sur la partie sud de la rue ainsi que la réfection de la chaussée.

L'aménagement d'un plateau traversant ainsi que la création d'une zone 30 sur la rue du Moulin participeront à l'apaisement de la circulation sur cet axe résidentiel.

**III - Coût**

La présente demande d'individualisation totale d'autorisation de programme s'élève à 509 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal et 108 333 € HT à la charge du budget annexe de l'assainissement en investissement. Les travaux de voirie se décomposent de la manière suivante :

- plantations : 10 000 €,
- coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) : 5 000 €,
- travaux de voirie et études : 494 000 €.

#### IV - Planning

Les travaux seront réalisés au cours du 2° semestre 2018 (après procédure d'appel d'offres à mener au 1er semestre 2018) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la requalification de la rue du Moulin (tranche 2) à Givors.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale n° P09 - Création, aménagement et entretien de la voirie pour un montant de 509 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal et 108 333 € HT à la charge du budget annexe de l'assainissement répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- budget principal : 400 000 € en dépenses en 2018 et 109 000 € en 2019 sur l'opération n° 0P09O1421.

- budget annexe de l'assainissement : 108 333 € HT en dépenses en 2018 sur l'opération n° 2P09O1421.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 24 janvier 2018.**

.